



## Changement employeur étranger

-----  
Par Hajaraka

Bonjour,

Je suis venue en France pour un travail au sein d'une entreprise de conseil, le poste proposé portait sur des sujets relatifs à ma formation et mes perspectives de carrières, toutefois une fois j'ai intégré la société je me trouve à accomplir des tâches qui ne m'intéressent vraiment pas, je suis actuellement en état de frustration et de dépression à cause de ce sujet, je sens que je perd mon temps et que je mets en péril ma carrière.

Je suis installée actuellement en France avec mon époux, toutefois j'ai un titre de séjour VLS LS valable un an.

Ma question est : est ce que je peux démissionner de mon poste actuellement et changer d'emploi ? est ce que j'ai la possibilité de demander un titre de séjour "vie privée" (étant donné que mon époux est résident en France depuis plus de 8 ans, et est capable de me prendre en charge financièrement ?

Merci beaucoup